

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le lundi 18 décembre 2017 à la salle du Conseil située au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Julie Baillargeon, Christian Brault, Mélanie Genesse et Paul Lavallière, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Sont absents messieurs les conseillers François Leduc et Jean-François Poirier.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

**17-12-247 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Paul Lavallière  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et résolu

Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉ**

**17-12-248 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 18 décembre 2017.

Il est proposé par Mme Julie Baillargeon  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et résolu

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale et Service du greffe
  - 3.1 Adoption du budget pour l'année 2018
  - 3.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020
4. Période de questions ayant trait au budget seulement
5. Levée de la séance

**ADOPTÉ**

**17-12-249 ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018**

**ATTENDU** le règlement numéro 90-04 décrétant que la taxe foncière annuelle sera imposée par résolution;

**ATTENDU** que les prévisions de dépenses pour l'année 2018 ont été établies à 5 184 862 \$;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Lavallière  
Appuyé par Mme Mélanie Genesse  
Et résolu

Que le taux de la taxe foncière générale soit fixé à 0,5426 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Que le taux de la taxe pour les services de la Sûreté du Québec soit fixé à 0,0721 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Que le taux de la taxe pour le remboursement du règlement d'emprunt numéro 11-87 soit fixé à 0,0487 \$ du 100 \$ d'évaluation, le tout totalisant un taux composé des taxes générales sur la valeur foncière de 0,6634 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Que la tarification pour les services municipaux soit fixée comme suit :

- Collecte et élimination des ordures : 100 \$ / bac
- Collecte sélective : 114 \$ / unité desservie
- Conduite sanitaire : 34 \$ / unité desservie
- Égout rue Sainte-Marie : 4,41 \$ / mètre de frontage
- Assainissement des eaux
  - Coût d'opération : 164 \$ / unité desservie
  - Coût d'immobilisation : 38 \$ / unité desservie
- Entretien de cours d'eau
  - Branche 12 du cours d'eau Grand Tronc : 397,38 \$ / hectare
- Médailon pour chiens : 15 \$ / unité

Et que le taux d'intérêt sur tout montant passé dû soit fixé à 12 % l'an.

**ADOPTÉ**

**17-12-250 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020**

**ATTENDU** qu'en vertu des dispositions de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil d'une municipalité doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

En conséquence,

Il est proposé par M. Christian Brault  
 Appuyé par Mme Julie Baillargeon  
 Et résolu

Que le programme triennal des dépenses en immobilisation soit adopté comme suit :

<b>PROJETS</b>	<b>Coûts estimés</b>
Travaux extérieurs – Presbytère	20 000 \$
Réaménagement de l'église	120 000 \$
Patinoire	400 000 \$
Travaux de pavage	15 000 \$
Agrandissement des bassins – eaux usées	1 800 000 \$
Prolongement de la rue Des Domaines	150 000 \$
Projet d'éclairage rue Principale	50 000 \$
Travaux à la station de pompage	100 000 \$
Acquisition équipement pour chauffage gaz naturel	55 000 \$
Acquisition de modules de jeux	40 000 \$
Climatisation 2e étage	25 000 \$
Signalisation - panneau numérique	25 000 \$
<b>SOUS TOTAL 2018</b>	<b>2 800 000 \$</b>
Réaménagement de l'église phase 2	150 000 \$
Luminaires (50 unités)	125 000 \$
Stationnement et aménagement / parc-école	500 000 \$
Réaménagement du 3 <sup>e</sup> étage	350 000 \$
Accès rue Du Pont et via Quartier Sainte-Marie	350 000 \$
<b>SOUS TOTAL 2019</b>	<b>1 475 000 \$</b>

<b>PROJETS</b>	<b>COÛTS ESTIMÉS</b>
Travaux de pavage	700 000 \$
Pont-passerelle et pôle communautaire	978 000 \$
<b>SOUS TOTAL 2020</b>	<b>1 678 000 \$</b>

**ADOPTÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS AYANT TRAIT AU BUDGET SEULEMENT**

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

**17-12-251 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse  
Appuyé par Mme Julie Baillargeon  
Et résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 19 h 03.

**ADOPTÉ**

---

Yves Daoust  
Maire

---

Dany Michaud  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière